



direction
départementale
de l'Équipement
Charente-Maritime



service
de l'urbanisme
et de l'habitat

cellule
Services d'utilité publique
Risques majeurs

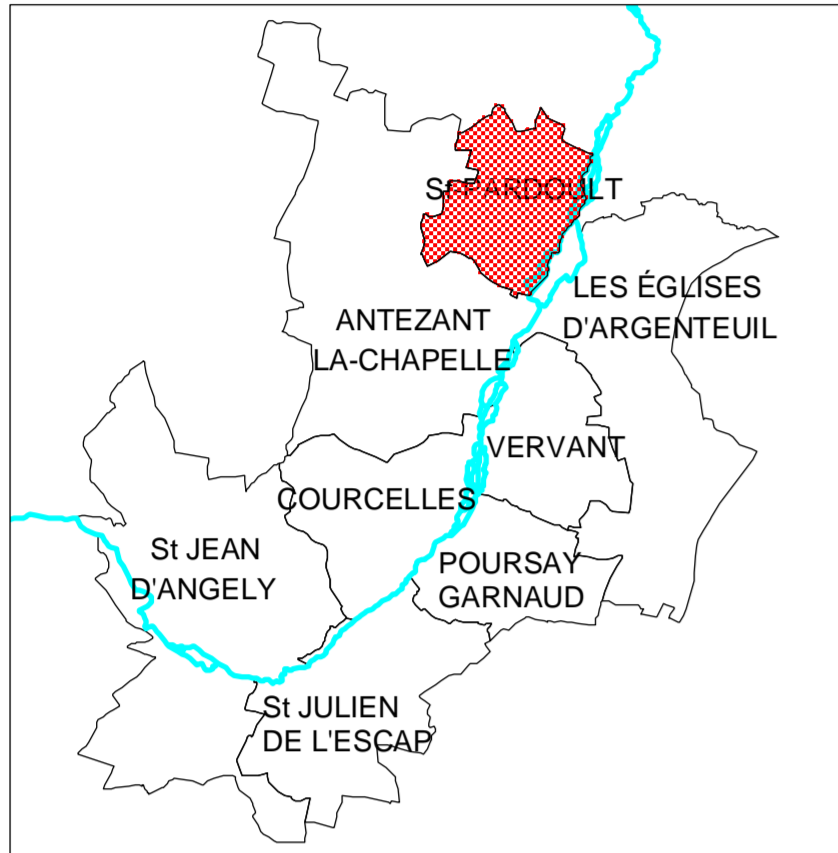
PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE NATUREL PRÉVISIBLE INONDATION

PPR - inondation

loi Barnier n°95-101 du 2 février 1995 (article 16)

décret n°95-1089 du 5 octobre 1995 relatif aux PPR

commune de SAINT PARDOULT



vu pour être annexé
à l'arrêté préfectoral
en date du : 26 juin 1996

Echelle : 1/5 000
numérisation : novembre 2005
saint.pardoult.wor

PPR BOUTONNE
référence crue de 1982

zone A (risque fort) : zone inconstructible

zone B (risque moindre) : constructibilité "tolérée" et soumise à conditions particulières

18.00 niveau maximum de la crue de 1982 estimé à partir des bases de cote en mètre NGF (altitude normale IGN 69)

